

► Bien choisir son équipement et bien s'en servir

La consommation d'électricité – et d'eau – peut varier considérablement d'un appareil à l'autre. Mieux vaut donc étudier soigneusement ses achats, en regardant notamment l'étiquette Energie. Pour limiter ses dépenses et épargner les ressources, on sera également attentif à toutes les consommations « cachées » (mode veille et stand-by).

Bruyant ?

Un lave-linge ou un lave-vaisselle peu bruyant peut être utilisé de nuit, sans déranger les voisins, aux heures où la demande en électricité est faible. Un réfrigérateur silencieux est appréciable en tout temps. L'étiquette Energie fournit des informations sur le bruit de certains appareils.

Consommation en mode veille ?

La consommation électrique des appareils électroménagers et électroniques en mode veille ou « stand-by » représente entre 13 et 15% de la consommation totale d'un ménage. Même éteints, un ordinateur et ses périphériques consomment en moyenne 20 watts. On a tout à gagner à les brancher sur une barrette multiprise munie d'un interrupteur.

Quelle consommation ?

Entre deux appareils électroménagers apparemment équivalents, il peut y avoir de grandes différences au niveau des performances et de la consommation électrique. L'étiquette Energie est obligatoire pour certains appareils neufs. www.topten.ch répertorie les meilleurs modèles du marché.



Sans fil ?

De plus en plus de périphériques et de réseaux informatiques fonctionnent sans fil (technologies Wi-Fi ou Wi-Lan). Les liaisons se font par radiofréquences, ce qui rajoute encore des rayonnements dans notre environnement. De plus, il faut recourir à des piles (ou à des accus) pour faire fonctionner le clavier et la souris.

Branché sur 220 volts ?

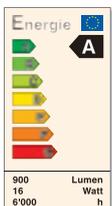
Les téléphones traditionnels n'ont pas besoin de batterie ni de branchement sur le réseau électrique. Ils n'émettent pas d'ondes et fonctionnent même en cas de panne d'électricité !



Un nouveau portable ?

Les ondes des portables sont suspectées d'être nuisibles pour la santé. Par ailleurs, dans les pays en voie de développement, l'extraction de certains minerais nécessaires à leur fabrication peut porter atteinte à la santé des mineurs.

Labels



L'étiquette Energie est obligatoire sur les gros appareils électroménagers, les lampes d'éclairage et les automobiles. Les meilleurs appareils sont classés « A » (voire A++ pour certains), les plus mauvais « G ». www.etiquetteenergie.ch

Certains labels distinguent les appareils électroménagers ou électroniques en fonction du respect de critères environnementaux. Voici les plus courants :



Label écologique européen
www.eco-label.com



Ange bleu (Allemagne)
www.blauer-engel.de



Cygne nordique (Pays scandinaves)
www.svanen.nu

Electroménager : les revers du bas de gamme

Le prix des appareils électroménagers les moins chers a fortement baissé durant ces dernières années. La politique des prix cassés, soldes et autres « offres spéciales » contribue à en faire des biens de consommation courants. Si cette évolution est appréciable pour le porte-monnaie, il peut s'ensuivre un gaspillage de ressources et d'énergie, car le bas de gamme dure souvent moins longtemps et consomme généralement davantage d'électricité et d'eau.

Faire le bon calcul

Les appareils électroménagers qui produisent de la chaleur (cuisinière, four, sèche-linge) ou du froid (réfrigérateur, congélateur) représentent plus de 60% de l'électricité consommée par les ménages. Les premiers nécessitent des puissances de raccordement élevées, les seconds sont constamment en fonction. A l'achat d'un réfrigérateur, on regarde généralement sa taille et son prix, en oubliant qu'il durera normalement une quinzaine d'années. Durant cette longue vie, l'appareil coûtera en factures d'électricité bien plus que son prix d'achat. Or, un modèle de bonne qualité classé « A » sur l'étiquette Energie consommera 50% de moins qu'un frigo classé « G » – ce qui représente environ Fr. 1000.- de différence sur sa durée de vie. De surcroît, il sera sans doute plus silencieux, plus solide et plus pratique. Le frigo le meilleur marché n'est donc pas forcément une bonne affaire...

Limiter la consommation d'eau

Le choix d'un appareil électroménager a également des conséquences sur l'utilisation d'autres ressources. Entre deux modèles de lave-linge ou de lave-vaisselle, la consommation d'eau par cycle de lavage peut varier du simple au double. L'étiquette Energie précise ce critère et fournit d'autres informations telles que la capacité de charge en kilos de linge, le nombre de couverts, les temps de lavage et de séchage, etc.

Electronique : un rythme de renouvellement toujours plus rapide

Dans le domaine de l'électronique, c'est avant tout l'évolution technologique qui rend les appareils obsolètes et pousse le consommateur au changement. Le renouvellement rapide des téléphones portables, des ordinateurs et des périphériques pèse lourd dans l'exploitation des ressources et la production de déchets difficiles à éliminer. Pour l'informatique, on peut freiner le gaspillage en équipant sa machine de composants plus performants (carte-mère, disque dur, lecteur DVD, etc.), plutôt que de la remplacer entièrement. L'évolution informatique a également de bons côtés. Les écrans plats, par exemple, demandent moins d'énergie que les tubes cathodiques et produisent moins de rayonnements électromagnétiques. Par contre, de plus en plus de périphériques fonctionnent sans fil, exigeant davantage de piles et d'accus.

Gare aux consommations « cachées »

Beaucoup d'appareils restent perpétuellement sous tension, même lorsqu'on les croit éteints, et consomment de l'électricité alors qu'ils ne rendent aucun service. Cette consommation électrique cachée (mode veille ou « stand-by ») ne concerne pas uniquement le matériel informatique, mais aussi les téléviseurs,

les magnétoscopes, les lecteurs DVD, les machines à café, les fours micro-ondes, les chaînes hi-fi. Il est possible de diminuer ce gaspillage en privilégiant l'achat d'appareils sans consommation cachée ou offrant des possibilités de débranchement.

Reprise gratuite du matériel usagé

Lorsqu'on achète un équipement neuf, on doit généralement se débarrasser de l'ancien. Grâce à la taxe anticipée de recyclage incluse dans le prix d'achat, les commerces reprennent gratuitement les appareils de bureautique, d'électronique de loisirs ou d'électroménager hors d'usage. Il n'est pas nécessaire d'avoir acheté l'appareil dans le même magasin, ni de faire un nouvel achat. En rapportant son vieux frigo, il faut éviter d'endommager le circuit de réfrigération qui contient des gaz pouvant nuire à l'atmosphère.

Pour en savoir plus

www.sig-ge.ch

Services industriels de Genève. On trouvera à la rubrique « Ma maison » des conseils pratiques pour réduire sa consommation électrique.

www.topten.ch

Hit-parade des appareils les plus « efficaces ».

www.energy-plus.org

Facilite la recherche des modèles de classes A+ et A++.

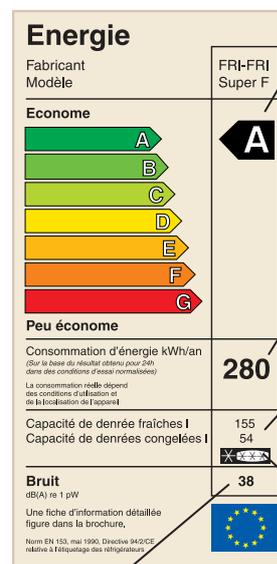
www.realise.ch

Entreprise de réinsertion socioprofessionnelle pratiquant notamment la récupération et la revente de matériel informatique.

Brochure

« Téléphone mobile : un danger pour la santé? », DIAE-DASS, 2003, disponible auprès d'Environnement-Info, tél. 022 327 47 11.

Exemple d'étiquette Energie : le réfrigérateur



Catégorie de classement. On trouve des frigos encore plus performants en catégorie A+ et A++

Energie totale consommée par an

Volumes de stockage pour le frigo et le congélateur

Possibilités de congélation et de conservation (variable selon le nombre d'étoiles)

Bruit (mention non obligatoire).

